

# FICHE DE POSTE D'ATTACHE D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE

Centre Hospitalier Universitaire de Limoges  
2 avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex

## Présentation générale

### Présentation générale de l'établissement :

Le CHU de Limoges a été créé en 1976 et a trois missions : les soins, l'enseignement, la recherche et l'innovation. Les personnels exercent au sein de ses 4 hôpitaux et d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) : l'hôpital Dupuytren, l'hôpital Jean Rebeyrol, l'hôpital du Cluzeau, l'hôpital de la mère et de l'enfant et l'EHPAD Docteur Chastaingt. Ses 8 écoles et instituts de formation (dont le CESU) et la faculté de médecine et pharmacie de Limoges permettent de former les personnels soignants et médicaux de demain. Ses équipes labellisées et ses différents projets de recherche illustrent la volonté du CHU de Limoges de développer ses activités de recherche.

### Présentation des services : nombre de lits, effectifs, budget...

L'ensemble des équipes médicales et soignantes sont organisées au sein de 11 pôles hospitalo-universitaires.

Le CHU de Limoges présente 2035 lits et places : 1117 de MCO, 290 d'EHPAD, 250 d'USLD, 277 de SSR, 29 postes de dialyse, 40 places d'HAD et 32 places de SSIAD. En 2012, il a enregistré plus de 50000 séjours en hospitalisation conventionnelle et 8686 séjours en ambulatoire dans ses services et a accueilli 307805 consultations.

Le CHU de Limoges compte 7141 collaborateurs, dont 6275 personnels non médicaux, 600 personnels médicaux et 266 internes (y compris FFI), ce qui en fait le premier employeur de la région.

Ses dépenses d'exploitation s'élèvent en 2012 à 443 M€ (Compte de résultat principal), pour un montant d'investissement de 38 M€ et une capacité d'autofinancement représentant 7,45 % des produits.

## Identification du poste

**Fonction :** Cadre administratif de pôle (CAP)

### Position dans la structure :

► liaisons hiérarchiques :

- Directeur des projets, de la qualité-gestion des risques et de la contractualisation
- Direction générale

► liaisons fonctionnelles :

- Chef de pôle HU
- Cadre de santé du pôle (CSP)
- Techniciens de l'information médicale
- Référents qualité des pôles HU
- Directions fonctionnelles et les équipes d'encadrement qui leur sont rattachées

### Missions générales :

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des projets, de la qualité-gestion des risques et de la contractualisation et sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle, en lien avec le CSP, le CAP assiste le chef de pôle dans la mise en œuvre au quotidien des fonctions de gestion déléguées au pôle par la Direction générale, en application du Projet d'établissement décliné, au niveau de chaque pôle, dans l'annexe annuelle Objectifs/Moyens.

Il exerce un rôle de gestion administrative et de conseil auprès du chef de pôle en lien avec le cadre de santé du pôle.

Il propose, en lien avec le cadre de santé du pôle, des plans d'action visant à optimiser l'utilisation des ressources du pôle et participe à l'ensemble des démarches d'évolution d'activité ou d'organisation. Il participe à l'évaluation annuelle du contrat de pôle et plus généralement au reporting du pôle auprès de la Direction générale et de la Direction projets par la production de tableaux de bord de pôle, et la participation à des réunions d'analyse stratégique de l'activité avec le SIME et la Direction projets. De fait, il participe aux différentes instances de management et de pilotage du pôle HU

**Missions permanentes :**

Le cadre administratif de pôle est amené à intervenir sur l'ensemble des modalités de pilotage et de gestion du pôle HU dont le chef de pôle a la charge, en fonction des matières qui ont fait l'objet d'une délégation de gestion :

- Management du pôle : le CAP assiste le chef de pôle dans les principaux volets relatifs au management du pôle :
  - l'élaboration et la mise en œuvre du projet de pôle (charte de fonctionnement)
  - l'animation et le management du pôle (charte de fonctionnement)
  - l'évolution du fichier structure
  - l'utilisation des dotations éventuellement allouées dans le cadre de la politique d'intéressement
- Organisation des soins, qualité et gestion des risques :
  - Organisation du travail et des équipes
  - Intégration des orientations relatives à la politique qualité de l'établissement dans leurs démarches, notamment sur le champ des autorisations
- Gestion des ressources humaines :
  - Recrutement
  - Pilotage des TPER
  - Affectation des personnels et modalités de remplacement
  - Evaluation et formation
- Gestion médico-économique :
  - Gestion des capacités
  - Autorisations
  - Missions de service public : recueil et synthèse des éléments nécessaires à l'actualisation du CPOM et ses annexes, notamment MIGAC-MERRI en lien avec le responsable de la MIG qui aura été nommé par le chef de pôle
  - Gestion et suivi financier du pôle (recueil et analyse des indicateurs d'activité, de recettes et de dépenses et d'adéquation recettes/dépenses, réalisation de tableaux de bord (TDB) de pôle, selon un cadre institutionnel), avec pour objectif de mettre en œuvre un reporting adapté tant au niveau polaire qu'au niveau institutionnel
  - Gestion de l'investissement : toute décision d'investissement devra être accompagnée d'une analyse médico-économique, réalisée de concert entre le CAP et le CSP, sous l'autorité du chef de pôle qui en assurera le portage institutionnel dans le cadre du dialogue interne de gestion (fiches projet)

**Missions spécifiques, en complément des missions permanentes :**

Domaines d'activité destinés à valoriser la compétence des cadres administratifs de pôle, en lien avec les besoins de l'institution et l'objectif de transmission des compétences, et pour lesquels ils sont référents :

- RH
- Comptabilité analytique / TDB
- Facturation
- Logistique
- Marché

**Présentation du service et de l'équipe où l'Attaché va exercer**

Direction des projets, de la qualité-gestion des risques et de la contractualisation / Pôle HU

**Compétences requises / prévues**

**Connaissances particulières requises / prévues :**

- Connaissance de la réglementation et de l'organisation hospitalière

**Qualités professionnelles requises / prévues :**

- Loyauté et discrétion
- Rigueur et précision
- Capacité d'adaptation
- Discernement et diplomatie

**Autres**

**Particularités du poste et risques professionnels liés à l'activité :**

Poste transversal, entre pôles de gestion et pôles HU, placé sous la responsabilité fonctionnelle du chef de pôle et hiérarchique d'un directeur qui assurera son évaluation, en lien avec le chef de pôle consulté préalablement.

Travail sur écran.

**Personne à contacter**

**Nom** : Michel SENIMON

**Fonction** : Directeur du personnel, des relations sociales et de la formation

**Téléphone** : 05.55.05.60.05

**Adresse électronique** : [michel.senimon@chu-limoges.fr](mailto:michel.senimon@chu-limoges.fr)